M. l'Orateur: Le ministre peut répondre brièvement à la question, mais le député demande au ministre de donner une réponse qui devrait normalement être faite à l'appel des motions. Toutefois, je céderai la parole au ministre pour lui permettre de répondre brièvement à la question. [Français]

L'hon. Jean Chrétien (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): Monsieur le président, je répondrai plus tard à l'honorable député. Je ne suis pas en mesure de lui donner des détails précis à ce moment-ci, parce que cela nécessiterait trop de temps, mais je l'informerai de la situation.

• (1450)

LA DÉFENSE NATIONALE

LES GRADES ET TITRES TRADITIONNELS DANS LA MARINE

[Traduction]

L'hon. George Hees (Prince Edward-Hastings): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre de la Défense nationale. Vu les rapports persistants selon lesquels le gouvernement aurait l'intention d'abolir les grades et titres traditionnels dans la marine royale canadienne pour les remplacer par les équivalents de l'armée, le ministre dirait-il à la Chambre si le gouvernement envisage de prendre une telle mesure?

L'hon. James Richardson (ministre de la Défense nationale): Non, monsieur l'Orateur. Il n'y a pas de changement en ce sens.

- M. Hees: J'ai alors une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Je sais qu'il n'y a pas eu de changement jusqu'ici, mais le gouvernement a-t-il l'intention ou envisage-t-il de prendre une telle mesure? Monsieur l'Orateur, j'aimerais formuler à nouveau ma question.
- M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. Avant de le faire, peut-être le député permettrait-il au ministre de répondre.
- M. Richardson: Non, monsieur l'Orateur, on n'envisage aucun changement de ce genre.

LES FINANCES

LE FONDS D'INVESTISSEMENT POUR LES TRAVAUX D'HIVER—ACCEPTATION POSSIBLE DES PROJETS D'INITIATIVES LOCALES DÉJÀ REFUSÉS—INSTANCES AUPRÈS DES PROVINCES

[Français]

M. Gilles Caouette (Charlevoix): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question au ministre des Finances, si je peux obtenir son attention.

Dans un communiqué qu'il publiait conjointement avec son collègue, le ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration, le 12 janvier 1973, le ministre nous avisait du programme de fonds d'investissement pour les travaux d'hiver. Peut-il dire aujourd'hui si les projets d'initiatives locales refusés à cause du manque de fonds, ou du moins ceux qui ont été acceptés par les provinces ou les munici-

Questions orales

palités, peuvent être acceptés grâce au fonds provincialmunicipal qui s'élève à 350 millions de dollars?

L'hon. John N. Turner (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, si une municipalité accepte un projet qui est approuvé par le gouvernement provincial et qui satisfait aux exigences du contrat, ledit projet peut être accepté, mais je suis incapable de répondre à moins de connaître tous les détails relatifs à un projet précis.

- M. Caouette (Charlevoix): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question supplémentaire.
- M. l'Orαteur: L'honorable député de Charlevoix désire poser une question supplémentaire.
- M. Caouette (Charlevoix): Étant donné que ces fonds proviennent tout de même du ministère des Finances, le ministre peut-il garantir qu'il fera des instances auprès des provinces afin que certains projets d'initiatives locales qui ont déjà été refusés soient étudiés de nouveau.
- M. Turner (Ottawa-Carleton): Je crois que la discrétion, en principe, monsieur l'Orateur, est accordée aux provinces. De toute façon, je dois étudier la question. Si je puis exercer une certaine discrétion, j'entrerai en communication avec le député.

LA MAIN-D'ŒUVRE

LE PROGRAMME D'INITIATIVES LOCALES—LA DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS ADDITIONNELS

M. André Fortin (Lotbinière): Monsieur le président, je désire poser une question supplémentaire.

Antérieurement, l'honorable ministre des Finances a répondu a deux reprises à des questions que je lui posais, qu'il étudierait la possibilité d'accroître les crédits affectés au programme des initiatives locales. Cette étude estelle terminée, et le ministre est-il en mesure de dire si les projets d'initiatives locales continueront d'être approuvés?

L'hon. John N. Turner (ministre des Finances): Pas encore, monsieur l'Orateur.

LE PROGRAMME D'INITIATIVES LOCALES—L'ANNONCE PAR LE CANDIDAT LIBÉRAL DÉFAIT DE L'APPROBATION DE CERTAINS PROJETS—LA POLITIQUE MINISTÉRIELLE

[Traduction]

M. Lorne Nystrom (Yorkton-Melville): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration et découle de la question de privilège que j'ai soulevée plus tôt au sujet du candidat libéral dans ma circonscription qui informait des requérants que leurs demandes en vertu du Programme d'initiatives locales étaient acceptées. J'aimerais demander au ministre si c'est la politique de son ministère de faire annoncer les projets acceptés par des anciens candidats libéraux et, dans l'affirmative, si ses fonctionnaires obéissent aux directives du ministre?

L'hon. Robert K. Andras (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): Non, monsieur l'Orateur, ils n'obéissent pas à mes directives. On m'a informé que ce genre de chose se passait et que des députés de divers gouvernements provinciaux de diverses affiliations politiques ont